



L'Administrateur Directeur Général, M. El Moctar OULD DJAY a appelé, dans un message aux travailleurs du Groupe SNIM, à un retour « aux principes et valeurs qui ont toujours fondé l'action de notre entreprise dans le cadre de ses activités, à savoir la transparence, la responsabilité, la redevabilité, la conformité aux normes légales, règlementaires et techniques, le respect des droits des employés et la prise en compte de l'intérêt des populations locales. »

« Je suis convaincu que les performances technico-commerciales sont tributaires d'un socle de valeurs éthiques, environnementales et sociales, intégrées dans nos contrats et marchés avec nos différents partenaires à travers une clause d'intégrité », a souligné OULD DJAY, précisant que la Charte d'Ethique de la SNIM sera révisée et intégrée au nouveau Plan Stratégique d'Entreprise.

Il a ainsi exhorté les employés de la SNIM à développer avec tous les partenaires de l'entreprise des relations commerciales basées sur l'éthique, le respect des droits humains, l'intégrité morale et professionnelle ainsi que le refus de toute forme de corruption. [La lettre](#)